



1557, rue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4H7
Tél. : (514) 527-8895 Téléc. : (514) 527-1927
scfp687@bellnet.ca

Le mercredi 21 janvier 2015

Blitz Fonds de solidarité FTQ

Pour une seconde année consécutive, votre Syndicat organise un blitz de cotisation au Fonds de solidarité FTQ, le jeudi 29 janvier de 9h à 17h.

Comme l'Employeur nous refuse l'utilisation d'un local de TVA pour cet événement, le blitz aura lieu au local syndical situé au 1557, rue Papineau, intersection Papineau et Maisonneuve.

Groupe TVA permet de cotiser au Fonds FTQ à partir de retenues salariales sur la paye. C'est une façon moins douloureuse de mettre de l'argent de côté pour ses vieux jours.

Le blitz s'adresse aux nouveaux adhérents au Fonds et aux actionnaires actuels qui veulent faire une cotisation supplémentaire à leur REER ou qui souhaitent modifier leur retenue sur salaire. Il est aussi possible de changer sa retenue sur salaire par internet en accédant à son profil sur le site web du Fonds FTQ.

Le crédit d'impôt de 30 % demeure intact pour l'année d'imposition 2014. Un plafond de 650 millions \$ a toutefois été fixé pour les cotisations, alors n'attendez pas pour agir si vous souhaitez cotiser par chèque. Cette année, la date limite pour cotiser à son REER pour l'année d'imposition 2014 est fixée au 2 mars 2015.

Deux Responsables locaux (RL) seront sur place à l'occasion du blitz pour répondre à vos questions ou pour vous aider à compléter les formulaires, soit Réjean Beaudet et Marc Portelance.

Au plaisir de vous croiser le jeudi 29 janvier au local syndical.